

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

**Le 15 avril 2014**

**Procès-verbal** de la session extraordinaire du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quinzième jour d'avril deux mille quatorze (2014) à 18h00, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des sessions de ce conseil.

**Présences:**

Gilles D'amours	#1	présent
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
René Voyer	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	présent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

La séance est ouverte à 18h00, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Madeleine Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

**2014-04-117.2 Embauche agent (e) développement communautaire**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** madame Marimaud Morin-Dupras soit embauchée pour le poste d'agent de développement communautaire aux conditions suivantes :

- Début de l'emploi 22 avril 2014
- Période de probation de 3 mois
- Taux horaire 17.50\$/ l'heure
- Après la période de probation de 3 mois, 18.\$/ l'heure
- Durée de la semaine de travail 35 heures
- 4% de vacances après la période de référence
- Aucune vacance la première année
- Mêmes fériés que les autres employés du bureau
- 5 jours de congés mobiles
- REER 3% du salaire brut employé, 3% du salaire brut employeur
- Assurances collectives payées à 50% employé, 50% employeur

Un contrat de travail sera rédigé après la période de probation pour une durée d'un an.

**2014-04-118.3 Autorisation – Coordonnateur en loisirs**

Il est proposé par madame Francine Côté  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna autorise que monsieur Jean-Yves Chouinard à prolonger de quelques jours son emploi, s'il y a lieu, sur approbation de la directrice générale et de la mairesse.

#### 2014-04-119.4 Embauche monitrice des loisirs

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna embauche les personnes suivantes pour le terrain de jeux :

Émilie Dumont	35 heures à 13.50\$/l'heure	Responsable du terrain de jeux
Mélissa Paradis	30 heures à 10.60\$/l'heure	Monitrice
Kim Lebel	22.5 heures à 10.60\$/l'heure	Service de garde

Des heures pourront être ajoutées, s'il y a lieu, lors de sorties en autobus sur approbation de l'agent de développement communautaire.

#### 2014-04-120.5 Formation - pompiers

M. Claude Lévesque dépose une demande de formation pour les pompes au niveau du service incendie prévue pour les mois d'octobre et novembre ainsi qu'une demande d'assistance à un séminaire sur la stratégie et tactique en incendie.

Il est proposé par monsieur Bruno Gagnon  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna accepte :

-la formation de six pompiers au cours de pompe qui se tiendra en octobre et novembre prochain à Rivière-du-Loup soit messieurs Hugues Babin, René Ouellet, Michaël Picard, Francis Dumont, David Beaulieu, Steve Dionne.

-la participation du directeur du service incendie M. Claude Lévesque au séminaire sur la stratégie et la tactique qui se tiendra à Rivière-du-Loup les 31 mai et 1 juin prochain au coût de 250\$ à 300\$ selon le nombre d'inscriptions.

#### 2014-04-121.6 Soutien à la demande d'Oléoduc Énergie Est

Suite à la demande de soutien à participer au programme de cession de Transports Canada pour le port de Gros-Cacouna, la Municipalité de Cacouna confirme son soutien sous conditions comme suit :

**Considérant** les nombreux enjeux reliés au projet d'acquisition du port de mer de Gros-Cacouna par Oléoduc Énergie Est;

**Considérant** l'implication soutenue et constante de la Municipalité de Cacouna dans le développement de cette infrastructure portuaire;

**Considérant que** la Municipalité de Cacouna représente le milieu;

Il est proposé par monsieur René Voyer  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le conseil de la Municipalité de Cacouna soutient la demande d'Oléoduc Énergie Est à s'impliquer dans le processus du programme de cession de Transports Canada afin de lui permettre d'accéder à l'information pertinente concernant la gestion du port de Gros-Cacouna. Ainsi, Oléoduc Énergie Est pourra évaluer la faisabilité de la cession. La position de la Municipalité de Cacouna se limite au programme de cession et ne l'implique pas dans les autres phases du projet, notamment celles de l'oléoduc et du terminal portuaire.

**Que** dans le cadre du processus de négociation qui pourrait être entamé entre Transports Canada et Oléoduc Énergie Est, la Municipalité de Cacouna demande à Transports Canada d'exiger un engagement à long terme de la part d'Oléoduc Énergie Est afin de maintenir l'exploitation publique du port de Gros-Cacouna, plus spécifiquement :

- Assurer l'entretien mineur et majeur de l'ensemble des installations portuaires;
- Planifier et réaliser un plan de renouvellement des infrastructures à la fin de leur vie utile;
- Maintenir le havre à son niveau de profondeur initial de 10,2 mètres;
- Maintenir la vocation première des installations, particulièrement, au niveau du transbordement et de l'entreposage des marchandises générales et du vrac solide;
- Favoriser des projets d'aménagement de nouvelles infrastructures pouvant augmenter le volume d'affaires du port et participer à leur réalisation, en partenariat, avec les promoteurs;
- Maintenir une tarification portuaire compétitive et concurrentielle;
- Assurer la cohabitation du projet de terminal portuaire avec les utilisations actuelles et potentielles comme celles du chantier maritime et de l'exploitation d'une rampe Ro-Ro.

Dans le contexte où l'acquéreur potentiel ne pourrait s'engager à respecter de telles obligations, la Municipalité de Cacouna se réserve le droit de retirer son appui.

La Municipalité de Cacouna demande d'être informée tout au long du processus d'analyse du projet d'acquisition du port de Gros-Cacouna par Oléoduc Énergie Est et d'être consultée, dans un délai raisonnable, avant le dépôt final d'une proposition d'acquisition. La Municipalité de Cacouna ne veut pas s'immiscer indûment dans ce processus, mais elle considère qu'elle a la responsabilité de s'assurer que ce processus correspondra aux attentes du milieu en ce qui a trait à l'avenir de cette importante infrastructure portuaire et de son rôle dans le développement économique de la région.

## **7. PÉRIODE DE QUESTIONS**

## **8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **2014-04-122.8 Clôture de l'assemblée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu  
et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Qu'**advenant 18 h 50 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

---

Madeleine Lévesque, dir.gén./sec.-trés

---

Ghislaine Daris, mairesse

\*\*\*\*\*